

REPUBLIQUE TOGOLAISE



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

28 novembre 2024

PERSPECTIVES ECONOMIQUES REGIONALES D'OCTOBRE 2024 :

LE RAPPORT SUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE RENDU PUBLIC

Lomé, 28 nov. (ATOP) – Le rapport sur les perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne du Fonds monétaire international (FMI), édition d'octobre 2024 a été présenté lors d'un séminaire, le mercredi 27 novembre à Lomé sous le thème « Entre réformes et grandes espérances ».



M. Kaffo Melou (2è de la droite) dans sa présentation



Des participants

La rencontre a regroupé des enseignants chercheurs de l'Université de Lomé, des étudiants de la Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG) et des professionnels des médias. Ce rapport analyse en profondeur la situation économique de la sous-région dans un contexte marqué par des progrès notables mais aussi par des vulnérabilités macroéconomiques persistantes.

Le rapport est décliné en trois grandes lignes. Il s'agit de trois tendances positives qui ont été observées depuis l'édition d'avril 2024 ; de trois difficultés (tendances négatives) qui persistent et de trois priorités pour l'action publique des gouvernements de la région ouest africaine.

Selon le rapport, les tendances positives concernent la réduction des déséquilibres macroéconomiques ; la réouverture des marchés internationaux ; et la reprise économique timide. Quant aux difficultés persistantes, il ressort qu'elles sont liées à la pénurie de financement, à la croissance faible et inégale et à la montée de la frustration sociale qui est liée aux réformes mises en place par les gouvernements. Les priorités pour l'action publique consistent à calibrer soigneusement le dosage (l'équilibre) des politiques en fonction de l'ampleur des déséquilibres ; à consolider les finances publiques sans compromettre le développement et l'inclusion ; et à rendre les réformes socialement acceptables.

Revenant sur ces tendances, le représentant résident du FMI au Togo, Maximilien Kaffo Melou a expliqué que les déséquilibres macroéconomiques sont, entre autres, le déficit budgétaire, l'inflation en baisse, les pressions sur les taux de change qui sont réduits et l'accès au financement extérieur. Les pressions sur les taux de change se sont, en partie, atténuées depuis janvier 2024, a-t-il ajouté.

M. Kaffo Melou a souligné que les frustrations sociales sont liées aux réformes mises en place par les gouvernements. « Les réformes produisent des frustrations du fait que le coût de la vie est chère, des augmentations, ainsi que la pression fiscale sont mal acceptés.

Les populations sont fatiguées après avoir subies une succession de choc qui réduit leur pouvoir d'achat de façon considérable », a-t-il précisé.

Par rapport aux priorités, le représentant résident du FMI demande aux dirigeants de tenir compte des différents déséquilibres pour adapter les politiques aux déséquilibres, existant. « Si les déséquilibres sont importants, il faut mettre en place des réformes fortes pour s'attaquer aux problèmes le plus rapidement possible. Ça permet de donner de la crédibilité à ce que le gouvernement entend faire et permet d'envoyer un signal fort aux investisseurs », a-t-il signifié. Il demande aux gouvernements de continuer l'assainissement des finances publiques, tout en s'assurant de protéger les dépenses essentielles surtout celles qui favorisent les populations les plus vulnérables afin de minimiser leur résistance face aux réformes à opérer dans l'avenir. ATOP/DHK/KYA



M. Kaffo Melou

ECHOS DE LA CAPITALE

LA PARTICIPATION DES FEMMES HANDICAPEES A LA VIE POLITIQUE AU CŒUR D'UNE CAUSERIE-DEBAT

Lomé, 28 nov. (ATOP) – Une causerie-débat sur le thème: « Comment promouvoir les femmes et filles handicapées dans l'arène politique » a réuni le mercredi 27 novembre à Lomé des femmes et filles ayant un handicap.

La rencontre est à l'actif du Forum international des femmes handicapées émergences en politique (FIFHEP) dans le cadre de ses activités bimensuelles dénommées «Tea time handicap» en partenariat avec le programme CLE (Compétence,

Leadership, Education). Elle a été suivie en direct dans quelques pays membres du Forum notamment le Bénin, le Burkina Faso et le Mali. L'objectif est de développer le leadership féminin et d'encourager la participation citoyenne et politique des femmes handicapées.

La séance a été dirigée par M. Agbovi Vincent, enseignant chercheur à l'Université de Lomé. Ce dernier est parti des questions comme « est-ce que vous êtes réellement exclues de la sphère politique ? quels postes occupez-vous dans les partis politiques ? ; pourquoi promouvoir les femmes et filles handicapées dans l'arène politique ? » pour recueillir les avis des participantes. A travers ces questions, M. Agbovi a amené les femmes et filles handicapées à faire ressortir quelques freins à leur implication à la gestion de la vie politique et publique.



M. Agbovi et les participantes

L'animateur a proposé, à son auditoire, des pistes de solutions pour leur promotion et a conseillé aux femmes et filles handicapées d'éviter de s'auto-discriminer, d'avoir une motivation, de militer dans les petits groupements de quartier, village, canton et dans les associations des communes et préfectures. M. Agbovi leur a demandé également de s'informer et de se faire former, de chercher à briguer les postes de décision et à participer aux élections en s'inscrivant sur les listes électorales et éligibles. Il a exhorté ses interlocutrices à mener des actions pour se rendre visibles, à adhérer aux partis politiques et à contribuer à la gestion de la chose publique et les a encouragées à défendre les droits des personnes handicapées opprimés par les autres couches.

La coordinatrice du FIFHEP, section Togo, Mme Chantal Kouevi a justifié la tenue de cette séance par le constat selon lequel les femmes handicapées sont sous-représentées dans les processus démocratiques et plus généralement ceux décisionnels. Citant une chanteuse nigériane qui disait : « dans un monde où règne l'égalité, une jeune fille ne devrait pas avoir à renoncer à ses rêves simplement parce que le monde lui a dit non », elle a encouragé ses consœurs, à ne jamais renoncer à leur ambition.



L'assistance attentive...



...au facilitateur

Le FIFHEP, un réseau créé en 2023, aide les femmes handicapées à se familiariser avec les politiques publiques et à accroître leur capacité à participer aux processus électoraux et de gestion de leurs communautés. Il s'est assigné pour objectif de servir de cadre de formation, de sensibilisation, et de réflexion en vue de mener des actions de plaidoyer auprès des autorités.

ATOP/BV/FD

NOUVELLES DES PREFECTURES

CAMPAGNE NATIONALE DE REBOISEMENT 2024 :

347.711 PLANTS MIS EN TERRE DANS LA PREFECTURE DE L'AVE

Kévé, 28 nov. (ATOP) – La direction préfectorale de l'Environnement et des ressources forestières de l'Avé a présenté le bilan à mi-parcours de la campagne nationale de reboisement 2024 le mercredi 27 novembre à Kévé. Les travaux se sont déroulés en présence du préfet Awu Kossi, des pépiniéristes, des exploitants, des reboiseurs privés, les maires et les chefs coutumiers.



Les participants

Ce bilan a indiqué que la préfecture de l'Avé a mis en terre 347.711 plants sur une superficie de 314 047 hectares pour un linéaire de 9,5 km. Un record depuis trois ans selon le Lt Sossou Akouwavi, directrice préfectorale de l'Environnement et des ressources forestières. Le nombre de plants mis en terre est passé de 14.987 en 2021 à 80.000 en 2022 et à 335.298 en 2023 puis à 347.711 en 2024. Sur la même période, la production et la distribution des plants ont suivi la même tendance, passant de 5.972 à 24.540 pour la direction préfectorale de l'Environnement et de 24.500 à 402.100 pour les producteurs privés.

Des difficultés sont rencontrées lors de la campagne notamment la faible pluviométrie, la mobilisation des superficies à reboiser à cause des litiges fonciers et la mauvaise gestion du pastoralisme. Plusieurs recommandations sont formulées en vue de la résolution des problèmes afin de permettre à la préfecture de l'Avé de contribuer à l'atteinte des objectifs du programme du gouvernement visant à augmenter le taux de couverture forestière du Togo à 25% d'ici à 2025 et à planter un milliard d'arbre à l'horizon 2030.

Le préfet de l'Avé, Awu Kossi, le maire de l'Avé 2 et le représentant du maire de l'Avé 1 ont relevé que ce bilan à mi-parcours a permis à tous les acteurs d'identifier leurs points faibles et leurs points forts. Ils ont également insisté sur la nécessité de mettre en place un mécanisme de suivi pour que les plants mis en terre soit protégés et entretenus jusqu'à maturité.

Par ailleurs, les participants ont visité le site de reboisement officiel de la campagne nationale de reboisement de 2023. Situé derrière le Centre de formation technique et professionnel de Kévé (CFTP), le site de 1,80 ha est reboisé avec 1.026 plants de khaya senegalensis ou mawgen, de melina arborea ou faux teck et de terminalia superba ou flaqué. ATOP/BT/GKM

TONE / CAMPAGNE DE REBOISEMENT 2024 :

LE BILAN A MI-PARCOURS DE LA PREFECTURE PRESENTE AUX ACTEURS

Dapaong, 28 nov. (ATOP) – Le bilan à mi-parcours de la campagne nationale de reboisement pour le compte de l'année 2024 de la préfecture de Tône a été présenté aux acteurs, le mercredi 27 novembre à Dapaong.

Organisée par la direction préfectorale de l'Environnement et des Ressources forestières, la rencontre a regroupé les autorités locales, les différents acteurs de la protection de l'environnement, les services étatiques et des groupes socio-professionnels impliqués dans le reboisement et la gestion de la forêt au niveau local.

L'objectif est de faire le suivi des opérations de reboisement depuis juin 2024 dans la préfecture, d'identifier les difficultés rencontrées et de proposer des approches de solutions. Il s'agit également de définir des stratégies pour entretenir les plants mis en terre et accroître les superficies à reboiser les années à venir

Le bilan a été présenté par le directeur préfectoral de l'Environnement et des Ressources forestières de Tône, Cdt Noumonvi Komlan Dossou. Il ressort de cette présentation que la préfecture de Tône a reboisé au total 21 676 plants sur une superficie de 34,42 hectares.



Officiels et participants

La rencontre a permis d'analyser les difficultés rencontrées et d'envisager des solutions idoines en matière de reboisement afin d'atteindre 1 milliard d'arbres à l'horizon 2030 tel que fixé par l'exécutif togolais. Ces difficultés ont trait au retard et à l'insuffisance des pluies, à la divagation des animaux, à la récurrence des feux de végétation, à la faible mobilisation des terres et à la non-motivation des populations. Elle a aussi donné lieu aux débats afin de répondre aux préoccupations des uns et des autres pour mieux préparer la campagne prochaine.

En guise de recommandations, il a été proposé de sensibiliser davantage les populations sur l'importance de la protection de l'environnement, de reboiser les berges des cours d'eau, des rues et des flancs de montagnes pour résoudre le problème de manque de terres à reboiser.

A l'issue des échanges, les autorités locales se sont rendues sur le site de l'EPP Towaga dans la commune Tône1 où le lancement de la campagne de reboisement avait eu lieu le 1^{er} juin dernier.

Le préfet de Tône, Tchimbiana Yendoukoa Douli a indiqué qu'œuvrer dans le domaine du changement climatique est actuellement incontournable et une évidence au regard des effets et impacts du phénomène qu'on peut déjà ressentir. Il a fait savoir que la surexploitation des ressources naturelles par l'Homme engendre le problème du changement climatique, du faible rendement agricole entraînant une paupérisation de la population et par conséquent l'exode rural des jeunes dans le milieu. Le préfet a souhaité que ces plants soient bien entretenus.

Le directeur préfectoral de l'Environnement et des Ressources forestières de Tône, Cdt Noumonvi Komlan Dossou a salué l'engagement et la participation active de tous les acteurs et émis l'espoir que les propositions et recommandations seront prises en compte pour l'atteinte des objectifs assignés. ATOP/BBG/FD

COMMUNICATIONS MOBILES :

L'ARCEP EDIFIE LES CONSOMMATEURS DE LA KOZAH SUR LEURS DROITS ET DEVOIRS

Kara, 28 nov. (ATOP) – L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) a édifié davantage les consommateurs de la préfecture de la

Kozah sur leurs droits et devoir en matière de communications électroniques. Les échanges ont eu lieu au cours d'une rencontre de formation et sensibilisation le mardi 26 novembre à Kara.



Consommateurs et participants



M. Ouro-Agoro (milieu) lors de son discours

L'activité, initiée en partenariat avec les associations de consommateurs du Togo est une suite logique des actions d'information et de sensibilisation planifiées par l'ARCEP et ses partenaires pour le compte de l'année 2024. Elle est placée sous le thème : "L'ARCEP à l'écoute des consommateurs des services des communications électroniques".

L'objectif est d'intensifier la proximité avec les populations, de les sensibiliser et d'échanger avec elles afin de trouver des voies et moyens dans la résolution des différentes insatisfactions vis-à-vis de la prestation de services des opérateurs de téléphonie mobile.

Diverses thématiques comme la qualité de service, les principes d'encadrement tarifaire, l'identification des abonnés, l'arrêté ministériel sur la limitation du nombre de cartes SIM, les droits et devoirs des consommateurs des services électroniques, ainsi que leur implication dans la régulation sont abordées au cours des travaux.

Les participants sont également entretenus sur les missions et attributions de l'ARCEP, les obligations mises à la charge des opérateurs et les procédés pour mieux se protéger contre les arnaques et autres abus par le biais des réseaux de communications électroniques.

Le directeur des affaires juridiques et protection des consommateurs, Ouro-Agoro Kader a précisé que ce nouveau déploiement sur le terrain traduit l'engagement de son institution à offrir une place de choix au consommateur. « L'ARCEP avec les associations des consommateurs ont planifié pour cette année 2024 deux tournées. Nous étions déjà sur le terrain il y a quelques mois. C'est ce qui nous amène à nouveau vers les consommateurs pour les écouter davantage. La finalité est d'avoir une masse critique de personnes formées sur leurs droits et devoirs en matière de communications électroniques », a-t-il expliqué.

Les participants manifestement satisfaits, ont salué la tenue de la rencontre. « Grâce à cette formation, j'ai appris beaucoup de choses par rapport aux produits de services de communications électroniques que nous consommons chaque jour. J'espère que nous trouverons satisfactions à nos différentes préoccupations relevées dans la salle », s'est exprimé Bodi Réhinatou, l'une des participants.

ATOP/BH/SKP/GKM

ZIO :

DES PROFESSIONNELS DES MEDIAS ECLAIRES SUR LES SERVICES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES



Les participants

Tsévié, 28 nov. (ATOP) – Des directeurs de publication, des rédacteurs en chef, des journalistes des organes de presses publiques et privées de la région Maritime ainsi que des membres des associations des consommateurs, ont pris part à une journée d'information et de sensibilisation le mercredi 27 novembre à Tsévié, sous le thème : « L'ARCEP à l'écoute des consommateurs des services de communications électroniques ».

La rencontre est à l'actif de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP). Elle a permis d'échanger avec les professionnels des médias et des membres des associations des consommateurs, sur le rôle de l'ARCEP et la place des communications électroniques dans la société.

Plusieurs thématiques ont été développées par le chef de mission, Tabati Pêhessi François. Il s'agit entre autres des missions et attributions de l'ARCEP ; la qualité d'expérience des utilisateurs des services des communications électroniques ; les obligations mises à la charge des opérateurs et les principes tarifaires.

Les échanges ont permis d'éclairer les participants sur les différents organes de régulation, les pouvoirs dévolus à l'ARCEP, ces différentes missions et les régimes juridiques des services de communications électroniques et des postes.

L'ARCEP est une agence indépendante chargée de régler les télécommunications et les postes. Elle a pour mission la gestion et le contrôle des opérateurs autorisés par le gouvernement, la délivrance des autorisations pour réseaux indépendants, des agréments d'équipements terminaux et de certificat d'enregistrement pour les fournisseurs de services à valeur ajoutée.

ATOP/AKM/FD/KYA

EXPLOITATION DE GNEISS A GBLAINVIE:

LE RAPPORT DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL PRESENTE

Tsévié, 28 nov. (ATOP) – Le rapport provisoire de l'étude d'impact environnemental et social du Projet d'ouverture et d'exploitation d'un affleurement de gneiss à Gblainvié, dans la commune Zio1, a été présenté aux différents acteurs et partenaires du projet, le mercredi 27 novembre à Tsévié.

La rencontre a regroupé les chefs traditionnels de la zone, les populations riveraines du site et les représentants d'organisations de la société civile. Etaient également présents, des représentants des structures chargés de l'environnement, dont l'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE). Cette assise a permis de présenter à l'assistance, le contenu du document, de recueillir les avis des acteurs impliqués en vue d'aboutir à un accord à travers une négociation réussie avant la mise en exploitation de la carrière.

Les grands axes du document portent sur la méthodologie de réalisation de l'étude ; le cadre politique, juridique, normatif et institutionnel ; la description de l'état initial du

milieu récepteur ; la présentation des options et l'identification des impacts. Les mesures d'évitement, d'atténuation ou de compensation des impacts négatifs et l'identification des risques y sont mentionnées.



Le représentant de ANGE (gauche) présentant le rapport...



... aux acteurs

Le consultant biologiste/environnementaliste chargé de l'étude, Walla Eosso-Simna a expliqué que l'étude a tenu compte des personnes que la carrière pourrait affecter, les infrastructures concernées, telle une école. Il a promis que les recommandations faites au cours de la rencontre seront intégrées au rapport pour permettre au promoteur de s'en servir.

Le secrétaire général de la préfecture du Zio, Bandékine Yendoubé s'est réjoui de toutes les démarches entreprises dans le cadre dudit projet. Il a demandé aux différents acteurs et partenaires de tout mettre en œuvre pour un accord partagé.

ATOP/AKM/BV

KLOTO / ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE : **DES ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE OUTILLES SUR LES FONDAMENTAUX**

Kpalimé, 28 nov. (ATOP) - Les représentants des ministères et institutions liés à la mise en œuvre de l'assurance maladie universelle (AMU) ont entamé, le mardi 26 novembre à Kpalimé, un séminaire national de trois jours sur les fondamentaux et les exigences de l'effectivité de l'AMU au Togo.

Initié par le ministère de l'Accès aux soins et de la Couverture sanitaire, ce séminaire national de formation, a pour objectif d'améliorer la compréhension des acteurs des institutions sur le concept de l'AMU, ses principes et les impacts positifs.

Les participants ont suivi la présentation sur la loi instituant l'AMU, ses fondamentaux et exigences, les rôles des différents acteurs et le ministère de tutelle de l'AMU ainsi que la stratégie de mise en œuvre de cette assurance et les dispositions pratiques à prendre. Les décrets d'application, les modalités d'affiliation au Régime d'assurance maladie obligatoire (RAMO) de base, d'assujettissement au régime, la gestion de l'AMU, les modalités de recouvrement des cotisations sociales et le panier de soins ont été présentés. Les acteurs ont échangé sur les défis et les perspectives.

Le ministre de l'Accès aux soins et de la Couverture sanitaire, Jean-Marie Koffi Tessi a relevé le caractère universel de l'AMU qui doit couvrir tous les Togolais sans



Les participants et le ministre TESSI

distinction aucune. Il a rappelé la volonté du chef de l'Etat qui a pris sur lui l'engagement d'embarquer tout le monde, de trouver les moyens, de mobiliser les ressources nécessaires pour payer les cotisations à leur place. M. Tessi a invité les participants à s'approprier les fondamentaux de l'AMU afin de les partager à leur tour aux personnels des structures pour que le message de l'AMU soit un message synchronisé.

Le coordonnateur du Service de santé essentiels de qualité pour une couverture sanitaire universelle (SSEQCU), Prof. Aklesso Yves Bagny a relevé la nécessité de former et sensibiliser les acteurs de l'administration publique, impliqués pour que l'information soit unique au niveau de tous les acteurs. Il a convié chaque participant à vulgariser cette information au niveau de son ministère, sa direction pour qu'elle soit partagée aux autres acteurs qui sont connectés à ces différentes structures. ATOP/AYH/BV/KYA

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME RURALE :
LES FEMMES DE LA BINAH EDIFIEES SUR LEURS DROITS FONCIERS A PAGOUDA



Les participants

Pagouda, 28 nov. (ATOP) – L'Ong Colombe a organisée une séance de sensibilisation marquant la journée internationale de la femme rurale célébrée en différé, le mardi 26 novembre à Pagouda. La sensibilisation est axée sur le thème : "la problématique de l'accès des femmes à la terre dans la Binah".

La manifestation, organisée avec le soutien financier de Care – Bénin et Wildaf-Togo, s'inscrit dans le cadre de l'exécution du projet "Droits et égalité". Elle a mobilisé

les autorités locales, des femmes leaders de la préfecture et l'équipe de coordination dudit projet.

L'objectif est de célébrer les actions des femmes rurales dans les communautés de la Binah et de reconnaître leur rôle dans l'agriculture et la sécurité alimentaire. Il s'est agi pour l'association, de présenter le bilan des actions menées de concert avec les femmes rurales. La rencontre a aussi permis de conscientiser davantage les participants sur les droits des femmes à la terre et les normes sociales qui freinent leur développement et épanouissement.

La journée est marquée par une caravane qui a sillonné les artères de la localité, des danses folkloriques, ainsi que des témoignages des femmes sur la production agricole.

Le préfet de la Binah, Ataba Abalounorou s'est félicité de l'impact de ce projet dans la vie des femmes rurales, puis a encouragé les initiateurs à en faire davantage pour soutenir les actions du gouvernement en la matière.

Les organisateurs ont expliqué que la célébration de cette journée entre dans la droite ligne de la mise en œuvre du projet en vue de la protection et de la promotion de la loi relative à l'égalité genre. « Il est important de plaider auprès des instances gouvernementales et de tous les acteurs concernés afin d'intensifier la sensibilisation pour un accès des femmes à la terre », a insisté le chargé de communication de Wildaf-Togo, Ellih Atipoa. Il a encouragé les autorités locales à faciliter l'accès des femmes à cette ressource, à travers des actions concrètes de valorisation de leurs droits.

La cérémonie a pris fin par la remise de prix d'excellence à quatorze femmes de la localité. ATOP/AK/SKP/GKM

DOSSIER

LA PRATIQUE DE «TAMEA», UNE « REGLE D'OR » AUX CONSEQUENCES DRASTIQUES

AMEKOUVO S. Akouétey

«Taméa, une forme de pot-de-vin en vogue dans les services», raconte une fonctionnaire à son collègue du ministère de la Communication qui renchérit «Si tu refuses de donner, le traitement de ton dossier va traîner ou le dossier va se perdre». Comme ces dames, des milliers d'usagers, hommes et femmes sont victimes au quotidien de ce phénomène de pots-de-vin appelé «taméa» dans le jargon populaire. Il consiste à déposer de l'argent sur un dossier dans l'administration ou à glisser des billets de banques à un agent pour un service demandé.



Non aux pots-de-vin (Image internet)

Cette pratique, érigée en «règle d'or», est devenue récurrente dans l'administration togolaise. Une étude réalisée du 17 décembre 2019 au 3 janvier 2020 par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) sur la perception et le coût de la corruption au Togo révèle que 97,4% des Togolais victimes ou témoins sont réticents à dénoncer les cas de corruption. Les usagers seraient-ils complices de ce phénomène aux conséquences négatives sur le pays ?

Un phénomène tapis dans l'ombre

Généralement, «taméa» se manifeste par le fait qu'un usager qui sollicite un service public instinctivement dépose de l'argent communément appelé «pierre» sur le dossier. Cette somme perçue sous forme de motivation, encourage l'agent à offrir à l'usager le service demandé en s'efforçant d'accélérer le traitement du dossier dans le circuit.

Pour le président de la Ligue des consommateurs du Togo (LCT), Emmanuel Sogadji «Taméa est une pratique qui se fait dans l'ombre, jusqu'à ce que les gens puissent venir se plaindre». En réalité, nuance-t-il, «les dossiers ont un délai de traitement. Les personnes qui veulent faire fi de ces délais se livrent à cette pratique».

Ces actes de corruption s'observent avec acuité dans l'administration publique ou parapublique, affirme M. Sogadji.

Une pratique « institutionnalisée »

«Le phénomène de taméa, c'est de la corruption. Il est devenu une habitude voire une institution informelle. Si tu ne donnes rien, ton dossier va moisir, parfois le dossier se perd et tu es obligé de recommencer le processus», déplore M. Kouma Edem, un fonctionnaire au ministère de la Communication. Ne voulant pas faire taméa, cet agent avoue que «son dossier a dormi 12 mois au ministère de la Fonction publique sans suite».

«Les montants varient en fonction du service, entre 1000F et 2000F et quelque fois taméa devient un sujet de marchandage», se plaint Mme Yasmine Douiti, une fonctionnaire victime du phénomène lors du suivi de son dossier à la Direction de la gestion informatique du personnel de l'Etat (DGPE).

Cette pratique est une réalité et personne ne peut nier son existence. «Le phénomène de taméa n'est rien d'autre qu'un acte de corruption. La personne qui dépose le caillou, c'est le corrupteur, et celui qui reçoit, la personne corrompue», a expliqué dans un entretien avec la presse, M. Aba Kimelabalou, président de la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA), une institution qui deviendra la Haute autorité pour la transparence, l'intégrité de la vie publique et la lutte contre la corruption sous la V^e République.

Le phénomène prend plusieurs formes. En circulation, un citoyen enfreint au code de la route, viole les feux tricolores et le policier l'arrête. Il va vouloir proposer de l'argent au policier pour ne pas être verbalisé.

Taméa, un acte de corruption



La corruption, un défi

Le code pénal traite de la corruption en son article 594. Pour l'avocat, Gademon Sylvanus, le phénomène de taméa, un acte occulte et difficile à découvrir, se manifeste sous la forme passive et active. La corruption passive, dit-il, est le fait qu'une personne chargée d'une mission de service public sollicite ou accepte, sans droit, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou avantages quelconques pour lui-même, pour autrui ou une entité afin d'accomplir

ou de s'abstenir d'accomplir un acte de sa fonction.

La corruption active, d'après le président de HAPLUCIA est le fait pour toute personne de proposer des offres, promesses et autres à un agent public afin d'obtenir de celui-ci, soit accomplissement, soit abstention d'un acte de sa fonction ; de son mandat ou de sa mission afin d'accéder aux sollicitations de ce dernier.

Aucune raison ne justifie cette pratique

Des raisons sont évoquées pour justifier ce phénomène qui amène les agents à faire preuve de rétention sur les dossiers ou à occasionner des retards dans le traitement et au pire des cas, à faire disparaître le dossier. M. Kouma estime que « le coût de vie et l'insuffisance du salaire des fonctionnaires seraient à l'origine de ce mal ».

Le président de la LCT est catégorique : « Il n'y a pas de raison qui justifie qu'un fonctionnaire demande taméa aux demandeurs de service public. Comme les gens qui le font ne sont jamais punis, ni sanctionnés, cela encourage d'autres à continuer ce comportement ». Les agents qui s'y adonnent « s'estiment être proches du premier responsable de la structure ou des personnes politiques influentes, ils le font sans crainte, ni peur ».

L'étude de 2019 pointe du doigt la pauvreté, comme premier facteur de la corruption. Le bas salaire des travailleurs, l'impunité et la cupidité sont les causes connexes.

10 milliards perdus annuellement

Selon les chiffres de l'INSEED, les pots-de-vin versés chaque année au Togo par les particuliers et des entreprises sont estimés à 10 milliards de F CFA à raison de 7,9 milliards de F CFA payés par les individus et 2,1 milliards par les entreprises.

« Sur le plan social, c'est la frustration du citoyen qui voit son économie diminuée au lieu d'un service gratuit par l'administration publique. Ce système accroît la pauvreté chez le citoyen du moment où ces fonds versés à l'agent pourraient servir à faire d'autres

dépenses dans l'achat des produits de première nécessité », a souligné Joseph Gada, directeur de publication du journal Economie & Développement.

Les conséquences néfastes de ce phénomène touchent la vie du citoyen et la sécurité du pays. Pour Mme Douti, « ce phénomène a plus d'impact surtout au niveau des services comme la douane, le port, l'aéroport etc. Avec taméa, c'est le fonctionnaire qui empoche l'argent, laisse les marchandises sans contrôle, ce qui représente un danger pour l'économie et la sécurité ».

« Certains pensent que donner un 100F dans un bureau pour avoir la légalisation ou une prestation publique est un geste banal alors que cela contribue à nuire au pays, à la confiance des usagers et des citoyens dans l'administration publique », a relevé Me Aba. La corruption, poursuit-il, constitue un obstacle important à la gouvernance démocratique, à la protection des droits de l'homme et au développement durable en Afrique, a déclaré le 11 juillet dernier, le président de la HAPLUCIA à la cérémonie de signature d'accords avec les organisations de la société civile.

Des pistes d'atténuation de l'hémorragie



Un panneau publicitaire dans la ville de Lomé

Le président de la HAPLUCIA évoque également des sanctions disciplinaires à l'endroit des agents publics indécents et des récompenses aux agents publics qui exercent leur fonction avec « dévouement, intégrité, probité et responsabilité ».

Le 1^{er} moyen est la sensibilisation et la formation des agents publics au risque de corruption ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre du code éthique et de déontologie des agents publics. D'autres mesures consistent à développer la culture de transparence, de responsabilité, de redevabilité et à renforcer les mécanismes d'audit interne. Me Aba, à la tête de la HAPLUCIA depuis janvier 2023, « Avec le service de Passeport, aujourd'hui, quand vous ne connaissez aucune personne, en deux semaines, votre passeport doit sortir à moins ce que le dossier part en contentieux. Le processus est digitalisé. Quand on digitalise les services, on pourra réduire ces actes de corruption », soutient M. Sogadji. La mise en service des timbres fiscaux électroniques à compter du 15 novembre 2024 est une illustration. Par conséquent, commente Me Aba, « les contacts physiques seront réduits, cela permettra de réduire les risques de corruption pour préserver l'intérêt général et les fonds publics ».

M. Koumbienou Kossi, directeur exécutif de l'ONG ACOMB spécialisée dans la gouvernance des industries extractives martèle que la volonté politique doit s'affirmer en donnant « des instructions fermes » aux agents et en offrant aux citoyens, des moyens de dénonciation efficaces à travers par exemple la protection des lanceurs d'alerte, un thème débattu lors de la 8^e journée africaine de lutte contre la corruption.

« Les autorités doivent aussi revoir à la hausse le salaire des agents de l'administration pour leur permettre de joindre les deux bouts avec la cherté de vie », a ajouté Mme Douti. A 2 ans de la retraite, elle rêve d'une administration togolaise sans corruption.

« La corruption fait payer tout le monde », soutient Me Aba. Pour éviter de payer les lourds fardeaux, chaque citoyen est appelé à être un employé honnête, « un employé qui

ne demande pas un pourboire avant de rendre un service », un conseil d'un enseignant aux élèves de CMI du cours primaire laïc «Le Petit Prince».

NOUVELLES DE L'ETRANGER

BÉNIN:

UN PREMIER BILAN DE LA VISITE DU RAPPORTEUR SPÉCIAL DES NATIONS UNIES CONTRE LE TERRORISME

Cotonou, (RFI) - Ben Saul, rapporteur spécial des Nations unies sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans la lutte antiterroriste a achevé mercredi 27 novembre une mission de dix jours au Bénin. Il s'agit d'un état des lieux et d'une évaluation. Le fonctionnaire onusien a visité la prison de Misséréfé, rencontré les autorités sécuritaires, judiciaires, les communautés, la société civile et les victimes du terrorisme. Ses conclusions donnent quelques bons points, mais elles relèvent des insuffisances et des violations.

Par rapport à 2023, Ben Saul, rapporteur spécial des Nations unies sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans la lutte antiterroriste, indique qu'il y a eu moins d'attaques terroristes au Bénin cette année. Toutefois, l'avocat australien quitte le territoire sans statistiques précises, et espère les recevoir plus tard.

Comme lui, la presse béninoise court derrière ces mêmes chiffres depuis les premières attaques, sans succès. « Il faut plus de transparence », recommande l'expert.

De nombreux terroristes présumés

L'administration pénitentiaire lui a ouvert les portes de la prison surpeuplée de Misséréfé, où se trouvent 3 000 détenus pour 1 000 places, et où sont gardés de nombreux terroristes présumés. « Ils sont au nombre de 652 présumés terroristes détenus, dont 10 condamnés. Il y a 22 femmes qui sont des terroristes présumées dans une autre prison à Porto-Novo », explique Ben Saul.

Reckya Madougou, condamnée pour terrorisme, est pensionnaire de Misséréfé. Ben Saul, interrogé sur une potentielle rencontre avec elle, reste vague. « C'est un cas dont je n'ai pas fait de commentaire dans mon rapport aujourd'hui. C'est un cas dont je compte recueillir plus d'informations », déclare-t-il.

L'un des gros points noirs sur lequel le rapporteur spécial de l'ONU a insisté est le sort de certains présumés terroristes. Certains ont passé deux à trois ans avant d'être présentés devant le tribunal. Pour lui, c'est contraire au droit international.

Ses recommandations sont, pour la plupart, des points d'amélioration. Un premier rapport va être publié, suivi d'une version définitive en mars 2025, avec les amendements des autorités béninoises qui ont autorisé cette mission.

RFI

----- AU TCHAD, LE CHEF DE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE SE REND DANS LE CAMP DE RÉFUGIÉS D'ADRÉ

N'Djaména (RFI) - Le ministre français des Affaires étrangères est arrivé au Tchad, mercredi 27 novembre en soirée. Il s'agit du premier déplacement de Jean-Noël Barrot en Afrique subsaharienne depuis sa prise de fonction en septembre 2024. Et dès ce jeudi, il se rend dans le nord du pays, à la frontière avec le Soudan, dans le camp de réfugiés

d'Adré, où vivent des centaines de Soudanais qui ont fui les combats. La crise humanitaire au Soudan est une priorité de ce voyage, indique le Quai d'Orsay.

« La France n'oublie aucune crise », a assuré Jean-Noël Barrot avant son départ. À peine arrivé au Tchad, le ministre des Affaires étrangères français doit se rendre dès ce jeudi 28 novembre dans la matinée à Adré, dans le nord du pays, ville frontalière avec le Soudan.

Dix-huit mois de conflit ont déplacé onze millions de Soudanais, dont trois millions ont quitté le pays. Le Tchad, lui, accueille plus de 600 000 réfugiés massés de la frontière. « Il s'agit de la crise la plus grave de notre époque », a répété le ministre des Affaires étrangères. *«Je me rends aujourd'hui sur le continent africain, d'abord pour aller rencontrer au Tchad les populations réfugiées du Soudan, pays où se déroule aujourd'hui la crise humanitaire la plus grave de notre époque. Onze millions de personnes déplacées, plus de 25 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire : une situation catastrophique, intolérable face à laquelle toute la communauté internationale doit se mobiliser. En avril dernier, à Paris, deux milliards d'euros d'engagement en soutien aux populations du Soudan ont été pris. J'irai sur place m'assurer que ces engagements sont bien suivis d'effets».*

« Avec 26 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire, nous devons nous mobiliser », a-t-il ajouté. La France a été au premier plan de l'aide humanitaire avec la conférence des pays donateurs en avril 2024, qui a permis de recueillir deux milliards d'euros de promesse de dons. Depuis, la crise a empiré et l'aide n'arrive pas, ou alors au compte-goutte. La famine a été déclarée dans certains endroits.

Le chef de la diplomatie française se rend sur place pour s'assurer que ces engagements sont pris. Et, ajoute Jean-Noël Barrot, pour appeler les autorités sur place à préserver l'accès aux convois humanitaire pour que cette aide puisse enfin parvenir aux populations concernées.

RFI

LA CÔTE D'IVOIRE VA POSITIONNER HUIT PRODUITS DANS LA ZLECAF

ABIDJAN, (Xinhua) - Huit produits ont été identifiés pour permettre à la Côte d'Ivoire de se positionner comme leader dans le commerce intra-africain avec l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), a déclaré mercredi à Abidjan la secrétaire exécutive du Comité national de la ZLECAf, Fatoumata Fofana-Boundy.

Ces produits concernent le manioc, le karité, le cacao, les fruits et légumes séchés, ainsi que les technologies de l'information dans le domaine des services.

Ces produits ont été sélectionnés à la suite d'une étude approfondie réalisée avec le soutien de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, a indiqué Mme Fofana-Boundy, qui s'exprimait lors d'un atelier de vulgarisation des résultats d'une étude sur la stratégie sectorielle commerciale ivoirienne dans le cadre de l'accord sur la ZLECAf.

L'étude présente les opportunités au sein des différentes communautés économiques régionales et permet de déterminer précisément les régions de l'Afrique où les producteurs ivoiriens peuvent exporter leurs produits, a-t-elle souligné. "Bien plus que de simples données techniques, ces résultats mettent en lumière des leviers concrets de croissance pour nos petites et moyennes entreprises", a-t-elle ajouté.

XINHUA

SPORTS

KLOTO/ « VOLLEY-BALL À L'ÉCOLE POUR INTÉGRER L'ÉGALITÉ HOMME ET FEMME » :

L'ATPST FAIT LE POINT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Kpalimé, 28 nov. (ATOP)- l'Association Togolaise pour la Promotion du Sport pour Tous (ATPST) a fait, le mercredi 27 novembre à Kpalimé, le bilan de la mise en œuvre du projet « volley-ball à l'école pour intégrer l'égalité homme et femme » au cours d'une table ronde.

Le projet de deux ans, est conçu par l'ATPST grâce au financement de la GUILDE en partenariat avec l'AFD. Il a démarré en octobre 2022 et prend fin avec la présentation du bilan. Ce projet a regroupé,

dans sa mise en œuvre, six établissements à raison 100 enfants par établissement soit un effectif total de 600 enfants (60% de jeunes filles et 40% de jeunes garçons).

Le projet a consisté à équiper les établissements en matériel sportif et doter les enseignants de capacités d'encadrement des séances d'entraînement dans les établissements scolaires. Il a aussi permis aux enseignants de suivre une formation sur le tressage de filets de volley-ball et de filets de stockage de ballons (une activité génératrice de revenus plus tard pour ces jeunes filles).

Des séances d'entraînement dans les établissements, des sensibilisations menées par la direction préfectorale de la santé et l'association des femmes battantes de Kpalimé sur les grossesses précoces et les maladies sexuellement transmissibles ont meublé l'exécution du projet.

A l'issue de ce projet, des matches amicaux ont été organisés dans les établissements et sanctionné par un tournoi final des six établissements remporté par le lycée Nyivémé.

Le projet dans sa mise en œuvre a eu des difficultés. La réticence de certains parents qui craignaient pour leurs filles a démotivé celles-ci ; le refus de certains formateurs outillés d'encadrer les enfants, constituant un manque à gagner pour le projet.

Le président de l'ATPST, Fiagan Komla Alex s'est réjoui de la fin du projet avec l'atteinte des objectifs. Il a précisé qu'aujourd'hui, il y a 200 enfants qui participent aux séances d'entraînement dans les clubs et établissements scolaires. Des jeunes ayant été formés pour encadrer les équipes sont en train de devenir des entraîneurs des équipes de volley-ball dans la ville de Kpalimé. Des élèves intéressés par l'arbitrage ont commencé par officier les matches de volley-ball avec leurs clubs à l'intérieur des établissements et au sein des clubs communautaires.

M. Fiagan a relevé d'autres avantages du projet relatifs à la rénovation des infrastructures, notamment deux terrains de volley-ball, un au collège Saint Esprit et un autre au CRETFP de Kpalimé. Le projet dit-il, a également permis de construire un vestiaire de deux pièces pour permettre aux jeunes filles de se changer facilement avant et après les matches et les épreuves sportives et de satisfaire à leurs besoins le moment venu.



Les participants à la table ronde bilan

« Le projet nous a beaucoup arrangé parce que les jeunes filles ayant intégré les clubs ont commencé par évoluer avec les équipes féminines. Cependant du travail reste à faire au niveau des écoles qui ne se sont pas trop mobilisées. On avait souhaité qu'à la fin du projet, organisé des championnats scolaires au niveau de Kpalimé, mais toutes les écoles ne sont pas prêtes pour participer à ce championnat scolaire de volley-ball. On pense que dans les jours à venir, les autres établissements vont se mobiliser pour que le jeu soit effectif dans ces établissements » a conclu le président Fiagan.

ATOP/AYH/TD

ELIM CHAN 2024 :

TCHADENOU FARIDE «NOUS SOMMES MOTIVES POUR CETTE DOUBLE CONFRONTATION FACE AU NIGER»

Dans une interview accordée à l'issue de la séance d'entraînement de la sélection nationale locale, Tchadenou Faride, milieu de terrain des Éperviers locaux, s'est exprimé sur le stage en cours et les ambitions de l'équipe pour la double confrontation à venir contre le Niger. Alors que le stage se poursuit jusqu'au 12 décembre, les Éperviers locaux intensifient leur préparation. Après une séance matinale ce jeudi sur la pelouse du Centre Liberty d'Agbodrafo, ils retrouveront le stade de Kégué à 16 heures pour peaufiner leur stratégie.

Un état d'esprit exemplaire et une motivation intacte

«Comme d'habitude, on est dans un bon état d'esprit, tout le monde est concentré », a affirmé Tchadenou Faride. Le joueur de l'ASKO a souligné l'importance d'une préparation rigoureuse, notant que l'intégration d'un nouveau coéquipier s'est déroulée sans grande difficulté.

Avec une dynamique de groupe positive et des entraînements intenses, les Éperviers locaux se préparent à relever ce défi majeur. « L'entraînement, tout se passe bien, l'intégration du nouveau joueur qui est venu, le système est très bien », a-t-il ajouté, insistant sur l'importance de la cohésion d'équipe.

Une revanche à prendre sur le Niger

Tchadenou Faride a également rappelé l'élimination du CHAN 2022 subie face au Niger lors de la précédente campagne des éliminatoires. Pour lui et ses coéquipiers, ce match est l'occasion parfaite de corriger le tir. «L'année passée, c'est le Niger qui nous a éliminés. En ce match, on a une sorte de revanche. On ne peut pas se laisser avoir deux fois », a-t-il déclaré avec détermination.

Cet esprit de revanche galvanise l'équipe, qui est décidée à ne laisser aucune place à l'improvisation. Les discussions au sein du groupe tournent autour de la stratégie à adopter pour rendre le jeu « facile » et se donner toutes les chances de qualification.

Gagner à domicile, une priorité

Le milieu de terrain a également insisté sur l'importance de maximiser les chances à domicile lors du match aller. «On va essayer de gagner, de maximiser nos chances ici avant d'aller chez eux », a-t-il expliqué. Pour le joueur d'ASKO de Kara le match aller sera décisif pour poser les bases d'une qualification réussie.

Tchadenou reste cependant lucide : «On sait que ça ne sera pas facile. Eux, ils ont aussi une très bonne équipe. Nous, on ne peut pas se laisser avoir». Une préparation minutieuse et un état d'esprit combatif sont les clés sur lesquelles les Éperviers locaux comptent s'appuyer.

Une organisation bien rodée pour le stage

Le stage des Éperviers locaux, qui se tient jusqu'au 12 décembre prochain, alterne séances matinales et après-midi tactiques. Ce jeudi, après une matinée sur la pelouse du

Centre Liberty d'Agbodrafo, les joueurs retrouveront le stade de Kégué à 16 heures. Avec une motivation à toute épreuve et un goût de revanche, Tchadenou Faride et ses coéquipiers aborderont bientôt cette double confrontation face au Niger avec sérénité.
Source : FTF

Copyright, ATOP. Tous droits réservés